



## Présentation du parcours ALORE Administration locale et régionale en Europe

Le parcours du Master 2 « Administration locale et régionale en Europe » a vocation à former les étudiants aux fonctions d'encadrement supérieur des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et des opérateurs liés au secteur public local. A cet effet, il délivre aux étudiants une solide formation alliant théorie et pratique, mêlant l'histoire, le droit et la gestion des collectivités territoriales et les techniques d'élaboration des politiques publiques locales.

Le parcours inclut en outre une formation aux enjeux européens de l'administration locale. Unique en France, cette orientation tend à leur permettre de maîtriser l'environnement européen des collectivités infraétatiques, les enjeux et les techniques des coopérations transfrontalières et des programmes européens, en incluant par ailleurs l'enseignement de deux langues (anglais, allemand, espagnol et italien).

L'équipe enseignante, constituée d'universitaires spécialisés et de professionnels reconnus du secteur public local (DGS, directeurs, chefs de projets...), proposera aux étudiants de s'associer à des travaux pratiques individuels et collectifs. L'organisation de la formation, qui alterne durant toute l'année une période de stage (du lundi au mercredi) et de cours (du jeudi au samedi midi), permet aux étudiants de développer plusieurs expériences et d'approfondir leurs perspectives professionnelles. La rédaction d'un mémoire est également possible.

## Débouchés

→ **Concours de catégorie A+ et A de la fonction publique territoriale Services des communes, départements, régions, établissements publics locaux et opérateurs liés au secteur public local (SPL, SEM, opérateurs économiques...)**  
**Institutions et associations de coopération européenne ou transfrontalière**  
**Cabinets de consultants**

**Responsable pédagogique**  
*M. Arnaud DURANTHON, Maître de conférences de droit public (IEP),  
Membre du CA de l'Association française de droit des collectivités locales (AFDCL)*

## Programme

**UE 1 - Institutions publiques locales (10 ECTS)**  
Droit institutionnel des collectivités territoriales (Histoire et théorie du droit des collectivités, collectivités à statut particulier, Intercommunalité(s), Responsabilité(s) locale(s), Actualité)  
Droit financier des collectivités territoriales (Finances et fiscalité locale)  
Droit européen des collectivités territoriales

**UE 2 - Politiques publiques locales (10 ECTS)**  
Droit des services publics locaux  
Droit de l'aménagement et de l'urbanisme  
Politiques foncières et domaniales locales  
Séminaires de politiques locales appliquées (politiques sociales locales et solidarité territoriale, politiques numériques locales, politiques environnementales locales, politiques culturelles et sportives locales, politiques de communication locale)

**UE 3 - Insertion professionnelle (10 ECTS)**  
Conférences d'actualité et d'initiation aux fonctions administratives  
Montage de dossier et gestion de projet  
Technique des concours administratifs (note administrative, entretien oral)  
LV1 et LV2

**UE4 - Politiques publiques locales européennes (10 ECTS)**  
Théorie générale de l'autonomie locale en Europe  
Institutions locales européennes comparées  
Les instruments européens d'action régionale  
Action internationale des collectivités et politiques transfrontalières

**UE 5 - Gestion publique locale (10 ECTS)**  
Les collectivités territoriales et leur environnement économique (Droit et pratique de la commande publique, Droit et pratique des interventions économiques locales)  
Les collectivités territoriales et leurs agents (Droit de la fonction publique territoriale, Management territorial et ressources humaines)  
Les collectivités territoriales et leur gestion financière (Comptabilité et gestion des collectivités territoriales)

**UE 6 - Professionnalisation : stage ou mémoire (10 ECTS)**  
Stage(s) possible(s) durant toute l'année (2 mois minimum) ou mémoire



## Conditions d'accès

Accès de plein droit pour les titulaires d'un Master 1 (ou équivalent) dans la mention administration publique.

Accès soumis à des pré-requis en droit public pour les candidats issus d'autres filières ou d'autres universités. Maîtrise totale de la langue française indispensable.

Les candidatures se font uniquement par voie électronique sur le site [ecandidat.unistra.fr](http://ecandidat.unistra.fr), courant avril.



**Contact :**  
**Mme Pauline BALANDIER**  
03 68 85 62 73  
[pbalandier@unistra.fr](mailto:pbalandier@unistra.fr)